

Effets de la recherche

Cette recherche a montré que la sécurité est une mission régaliennne des Etats mais aujourd'hui face aux nombreux défis sécuritaires, les Etats ont étalé leur impuissance à gérer la question sécuritaire à eux seuls, d'où la nécessité d'impliquer la société civile surtout celles spécialisées dans la sécurité, la prévention des conflits et la paix.

En effet, il existe de nombreuses OSC en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal qui œuvrent dans le domaine sécuritaire. L'Etat doit aujourd'hui les associer dans la prévention des conflits.



Recherches approfondies et partenariats nécessaires

La société civile joue un rôle déterminant dans la prévention et la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest, mais elle peut contribuer davantage. En effet, après un conflit, les OSC peuvent jouer un rôle pour une transition pacifique vers un gouvernement démocratiquement élu.

Des organisations spécialisées peuvent ainsi favoriser la réconciliation, encourager l'appropriation locale des initiatives de consolidation de la paix et participer aux processus de démocratisation.

Ainsi, les Etats doivent créer un cadre de concertation et de collaboration entre FDS et OSC. Ce mécanisme aura pour finalité la prévention, la résolution et le suivi des problèmes sécuritaires.



Pour en savoir plus :

Chef du Projet : Dr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE, awakha@partnerswestafrica.org

Coordinateur Principal : Pr Massaer DIALLO

Sites web de référence : www.partnerswestafrica.org - www.crdi.ca/villes

Contributeurs : M. Mamadou DRAME et M. Saliou DIOP

Ce document a été élaboré dans le cadre du programme de recherche " **Promotion d'une approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest** ", financé par le **CRDI**.

Adresse : Liberté 6 Extension
Lot 139 - BP : 25 887
Cité des Jeunes Cadres Lébus
Tél. : +(221) 33 867 70 98
Fax : +(221) 33 867 70 97



Promotion d'une approche inclusive de la sécurité en Afrique de l'Ouest



Messages-clés

- Les organisations de la société civile (OSC) ont une mission préventive dans la gestion des conflits.
- Les Etats doivent s'appuyer sur les OSC pour faire face aux défis sécuritaires.
- Les OSC doivent davantage être impliquées dans la gestion de la sécurité.
- Les Etats doivent mettre en place des cadres de concertation tripartites (Etat - Société Civile - Patronat) qui réfléchissent à une stratégie nationale de prévention des conflits.

Rôle des Organisations de la Société Civile dans la promotion d'une sécurité inclusive en Afrique de l'Ouest

Quel est le problème ?

La sécurité est une des missions régaliennes des Etats qui l'exercent par les Forces de Défense et de Sécurité (FDS). En Afrique de l'Ouest, les défis sécuritaires sont importants et les Etats ont montré leurs limites à gérer de manière exclusive ce domaine souverain. D'où la nécessité d'impliquer la société civile.

Dans la sous-région, les Organisations de la Société Civile (OSC) sont très actives. Elles sont impliquées dans d'importantes missions de surveillance des politiques et actions gouvernementales, ainsi que dans des initiatives d'intercession.

Les acteurs de la société civile jouent également un rôle clé en assurant des services sociaux de base dans des communautés ravagées par la guerre et où les institutions publiques et l'appareil étatique sont inexistantes ou considérablement fragilisés.

Dans les situations de conflit ouvert ou latent, la société civile est indispensable car elle peut agir sur les disparités socio-économiques d'une société, participer à l'aide humanitaire, défendre les droits humains et encourager le renforcement des organes gouvernementaux comme le système judiciaire et le secteur de la sécurité.

Cette présente étude vise la mise en place de stratégies et d'outils de gouvernance et de concertation aptes à prévenir et à lutter contre la criminalité et l'insécurité de manière collaborative en Afrique de l'Ouest. Dans ce cadre, elle a analysé le rôle des OSC dans la sécurité en Afrique de l'Ouest.

Qu'avons-nous appris ?

Vers les années 1990, l'on assiste en Afrique à l'émergence d'OSC. Elles sont nombreuses et spécialisées dans la paix, les droits de l'Homme, la gouvernance. Elles se sont regroupées en plateformes, confédérations ou forums nationaux ou sous-régionaux qu'il convient de solliciter et d'impliquer dans la promotion de la sécurité inclusive.

Des exemples illustrent l'ampleur de leur rôle, qu'il soit officiel ou non. Les mécanismes d'alerte rapide et de réponse en cas de conflit sont un élément essentiel de la prévention des conflits.

En Afrique de l'Ouest, les OSC jouent un rôle capital dans la mise en place de cadres nationaux et régionaux, en cas de menace ou de conflit réel. Le West Africa Network for Peace building (WANEP) a joué un rôle important dans la surveillance « sur le terrain », dans le cadre du réseau d'alerte rapide et de réponse de la CEDEAO (ECOWARN).

Au Sénégal en 2012, le Forum Civil/Section Sénégalaise de Transparency International, à travers des caravanes, des concerts et des rassemblements, a beaucoup contribué à la pacification de l'espace politique qui

était très tendu à cause du refus de l'opposition politique et citoyenne d'un troisième mandat de l'ancien Président de la République. De nombreuses OSC de la sous-région ont choisi de se concentrer sur la lutte contre la prolifération des armes. Les efforts collectifs de mobilisation comme ceux du Réseau d'action contre les armes légères en Afrique de l'Ouest (RASA-LAO) ont eu des effets positifs dans la région.

Au niveau national, les OSC mènent une sensibilisation sur les dangers de la production d'armes et sur la facilité du trafic d'armes en raison de la porosité des frontières nationales. Les OSC jouent également un rôle fondamental dans les processus de paix en Afrique de l'Ouest.

L'incapacité des factions belligérantes à conclure des accords viables, comme l'illustrent les échecs de l'Accord de paix d'Abidjan de 1996 et du Plan de paix de Conakry de 1997 (les deux pour la Sierra Leone), a conduit de nombreux acteurs de la société civile à s'impliquer dans les pourparlers qui sont intervenus par la suite.



Comment avons-nous procédé ?

Les enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude ont exclusivement ciblé les populations civiles et les FDS.

Aucune OSC n'a été enquêtée, ni par questionnaire ni dans le cadre de focus groups. Les enquêtes ont visé les pouvoirs publics, leaders d'opinion et acteurs non-étatiques qui interviennent dans les questions de sécurité, toutes les couches de la population dont entre autres les étudiants, les personnes vulnérables, les associations de jeunes, les groupements de femmes, les parlementaires, les FDS et leurs familles, mais aussi les citoyens lambda.

Les questions ont essentiellement porté sur la sécurité étatique et privée et l'implication des citoyens dans la

prévention et la résolution des conflits. Par ailleurs, une revue documentaire a permis d'approfondir puis de cerner la question de la sécurité.

Les données recueillies ont porté sur les connaissances et opinions sur l'objectif, l'organisation et la gestion de la sécurité, sur l'implication des femmes et des jeunes mais également du secteur privé, sur les conditions et facteurs sociaux, culturels et économiques spécifiques facilitant et/ou contraignant l'adoption d'une approche inclusive et enfin l'adaptation des leçons et connaissances acquises ailleurs en Afrique de l'Ouest.



Quelles sont les implications sur les politiques publiques et les pratiques ?

☞ Les OSC peuvent contribuer à la responsabilisation et à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité par la veille et l'alerte. Pour ce faire, il faut une observation et une surveillance des activités des autorités centrales et des institutions publiques responsables de la sécurité en les mettant face à leur devoir de reddition des comptes.

☞ Les OSC doivent résolument mettre la priorité sur la formation de leurs membres, leurs pairs, des citoyens, des agents du secteur de la sécurité et des personnels des institutions démocratiques, aux questions du contrôle du secteur de la sécurité.

☞ Les OSC impliquées dans les questions de contrôle de la sécurité doivent avoir les capacités de comprendre et d'analyser les budgets relatifs à la sécurité, selon les critères d'efficacité et de légitimité.

☞ Les OSC, les institutions de recherche, les Universités, et les Think tank doivent trouver des mécanismes d'analyse les politiques publiques mises en place par les Etats dans des domaines spécifiques et de contribuer à les améliorer.